

Parcelle cadastrée section A n° 314

De Monsieur Hilaire Jean Marie Siméon BORDES, retraité, demeurant à CASTERA VIGNOLES lieudit « En Jambes », né à CASTERA VIGNOLES le 18 février 1925, époux de Madame Alice Jeanne Aurélie RUFFAT,

Aux termes d'un acte reçu par Maître CATHARY Notaire à L'ISLE EN DODON, le 27 juillet 2002,

Moyennant un prix payé comptant et quittancé dans l'acte.

Une copie authentique de cet acte a été publiée au bureau des hypothèques de SAINT GAUDENS le 14 août 2002 volume 2002P n° 3288.

Parcelles cadastrées section A n° 311 et 313

De Monsieur Victor Jean-Marie SOULE, retraité, et Madame Aimée Julienne Gabrielle HEUILLET, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à CASTERA VIGNOLES, nés savoir : le mari à LES BORDES SUR ARIZE (Ariège) le 27 juin 1934 et l'épouse à ESCANECRABE le 28 mars 1939,

Aux termes d'un acte reçu par Maître BESSET Notaire à AURIGNAC le 17 janvier 2003,

Moyennant un prix payé comptant et quittancé dans l'acte.

Une copie authentique de cet acte a été publiée au bureau des hypothèques de SAINT GAUDENS le 24 janvier 2003 volume 2003P n° 330.

Ledit acte a fait l'objet d'une attestation rectificative établie par ledit Me BESSET le 25 mars 2003, publiée le 27 mars 2003 volume 2003 n° 1229.

**Désignation**

A CASTERA-VIGNOLES (HAUTE-GARONNE) 31350,

Une maison d'habitation

Figurant au cadastre savoir :

Section	N°	Lieudit	Surface
A	311	Derrière Laffont	00ha 07a 20ca
A	313	Derrière Laffont	00ha 02a 80ca
A	314	Derrière l'Eglise	00ha 05a 68ca

**Total surface : 00ha 15a 68ca**

Tel que ledit bien se poursuit et comporte, avec toutes ses aisances, dépendances et immeubles par destination, servitudes et mitoyennetés, sans exception ni réserve, autres que celles pouvant être le cas échéant relatées aux présentes.

**Effet Relatif**Parcelle cadastrée section A n° 314

Acquisition aux termes d'un acte reçu par Maître CATHARY Notaire à L'ISLE EN DODON, le 27 juillet 2002. Une copie authentique de cet acte a été publiée au bureau des hypothèques de SAINT GAUDENS le 14 août 2002 volume 2002P n° 3288.

Parcelles cadastrées section A n° 311 et 313

Acquisition aux termes d'un acte reçu par Maître BESSET Notaire à AURIGNAC le 17 janvier 2003. Une copie authentique de cet acte a été publiée au bureau des hypothèques de SAINT GAUDENS le 24 janvier 2003 volume 2003P n° 330. Ledit acte a fait l'objet d'une attestation rectificative établie par ledit Me BESSET le 25 mars 2003, publiée le 27 mars 2003 volume 2003 n° 1229.